8me ANNÉE N° 390 PARAIT LE SAMEDI 16 Juillet 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

AU TONKIN

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a reçu du gouverneur général de l'Indo - Chine une dépêche, dont le contenu est bien attristant. Deux officiers et dix hommes tués, et dix-sept blessés. Et le gouverneur général avait envoyé je ne sais combrien de dépêches, pour informer que la pacification était complètement assurée. La nouvelle de ce guet-apens est faite pour raviver les craintesun peu atténuées.

Le Tonkin n'est décidément pas, comme, le proclament tant de hardis colonisateurs qui n'ont jamais quitté le boulevard, l'Eldorado promis. Si du moins on n'avait qu'à purger le pays des pirates, peut-être y parviendrait-on ; mais il semble bien que la Chine ne nous ait pas pardonné notre périlleuse conquête.

La dépêche reçue parle non pas de pirates, mais d'une embuscade chinoise. Avant que nous ayons reçu satisfaction, beaucoup de nos soldats auront péri, frappés par quelque balle, ou abattus par la fièvre, qui les guette. L'expansion coloniale peut être une excellente chose, mais faite dans d'autres conditions.

CHRONIQUE PARISIENNE

Un certain nombre de journaux, qui ont eu jadis des lecteurs, trouvent fort plaisant d'annoncer chaque jour que le choléra sévit à Paris, et particulièrement dans la banlieu. Cette nouvelle qui commence à être un peu vieille laisse les habitants aussi froid que le comporte la sénégalienne température dont nous jouissons. On signale bien une baisse de prix très sensible sur les melons, mais les Parisiens ne semblent pas autrement inquiets.

Chaque Dimanche, les localités qu'on dit contaminés, sont comme à l'ordinaire, envahies par une foule joyeuse, et ceux qui restent dans Paris vont aux Champs-Elysés et autres lieux séraphiques chanter le fameux Tara-ra-boum de rè, qui quoique parfaitement idiot et démesurément Anglais, commence à supplanter l'Hymne russe. De ce que M. Lozé a supprimé l'usage des plumes chatouilleuse afin d'éviter les cris de paon, il ne faudrait pas conclure que c'est fini de rire,

Il faudrait bien plus que le choléra asiatique, gardé à vue, si l'on en croit les médecins les plus sérieux, par nos amis les Russes, pour empêcher les Parisiens de s'amuser. Si le cholèra apparaissait reellement sur le boulevard, on en serait quitte pour acheter la complainte plus ou moins spirituelle de quelque chansonnnier improvisé.

A Paris, non seulement tout finit, mais encore tout commence par des chanssons. Les Parisiens sont fort accommodants ; on leur fait payer quarante francs pour avoir toute l'année de l'eau de source ; pendant quatre à cinq mois on leur sert de l'eau de seine, autrement dit un bouillon de cultures des moins ragoûtants ; ils s'indignent bien un peu, mais du moment qu'en des couplets plus ou moins alertes ils entendent blaguer la sacro-sainte administration, cela suffit pour calmer leurs nerfs ; ils laissent l'eau de source couler par les ruisseaux, et ils s'abreuvent du sirop typhoïdique, qui leur est déversé à tous les étages. Ils savent comprendre que demander un peu d'intelligence à l'administration, c'est vraiment être trop exigeant.

***

Ce serait une erreur de s'imaginer que depuis l'Exposition, le Champ de mars est à nouveau désert. On va, il est vrai, démolir la Bastille qui n'avait pas été trop solidement reconstituée et dont les bâtiments sommaires et irréguliers avaient été utilisés par des locataires amoureux du pittoresque, mais si l'on en juge par le goût que les habitants de Grenelle et de l'Ecole militaire professent pour les beaux arts, il y aura longtemps encore en ces parages, même sans M. Gailhard, comme un reste de la kermesse de 1889.

En plein jour une foule de cafés-concerts se disputent les voyageurs qui sont venus visiter les différentes expositions artistiques ou industrielles. Toute une population de désœuvrés, n'ayant pas cinquante centimes pour pénétrer à l'intérieur, se contente de boire les paroles, les chants ou la musique d'artistes, dont quelques-uns ne sont pas sans talent, mais qui tous se distinguent par leur allure d'irréguliers.

Le soir, des familles entières, qui ne sont pas morte du choléra pour cette excellente raison qu'il n'est pas venu à Paris occupent les moindres places des différentes enceintes, tandis qu'une haie aussi dense de spectateurs indigents se dresse le long des treillages.

Les artistes du sexe féminin, après s'être longuement fait applaudir par un public des plus indulgents, promènent dans l'assistance leurs charmes et leurs billets de tombola, et donnent pardessus le marché tous les sourires qu'ils peuvent désirer aux amateurs généreux. En même temps la prétentieuse Tour Eiffel, fière de son *Paris en l'air*, semble naguer toutes ces petites gens qui ne font pas atténtion à elle.

C'est en faisant un tour tout autour de la tour qu'on s'aperçoit bien combien ont eu raison les topographes clairvoyants qui ont trouvé une infinité de Paris dans un Paris vraiment unique.

J. F.

L'EMPRUNT de 135.000 Fr.

Plaie d'argent n'est pas mortelle
(*La sagesse des nations.*)

I

L'autre soir, à l'Hôtel de Ville, les menbres du Conseil Municipal, après avoir voté le fameux emprunt de 135.000 fr. pour la reconstruction du Collège, se sont regardés avec une certaine inquiétude.

Ils n'ont pas osé, comme les autres fois, quitter la salle des séances immédiatement. On les voyait se promener autour de leurs sièges, la tête basse, l'air confus, embarassé ; comme des gens qui viennent de commettre un acte repréhensible.

On comprenait, enfiin, qu'ils n'en menaient pas large, tous ces malheureux élus !

Le Maire, surpris de cette attitude, leur cria : « Mais qu'est que vous f...ichez-là ? Vous savez bien que la séance est levée. Pourquoi ne vous en allez-vous pas ?

— Nous n'osons pas sortir, lui répondit un conseiller municipal. Il nous semble que les contribuables et les électeurs vont nous regarder de travers.

— Que vous êtes jocrisses, répliqua Latil en laissant échapper un de ces éclats de rire familliers aux Gaudissarts de table d'hote. Que vous êtes jocrisses. Mais vous ne comprenez donc pas qu'en votant cet emprunt, vous venez, au contraire, de vous créer des titres à la reconnaissance des Sisteronnais ! Il n'y a qu'une chose qui m'embète, c'est que, pendant que nous y étions, nous aurions dû voter un emprunt de 200.000 francs.

Malgré ces paroles réconfortantes, les membres du Conseil ne quittèrent la Mairie que très avant dans la nuit, afin d'échapper à la curiosité maligne des passants.

II

On ne fait pourtant pas voter un emprunt de 135.000 francs sans être exposé à toute une série d'embêtement.

Ainsi notre ami Latil ne peut plus mettre le nez à la rue, se rendre quelque part, sans être assailli par une foule de pauvres diables, d'infortunés besogneux.

L'autre soir, le Maire traversait la rue de Provence lorsqu'il est abordé par un individu de sa connaissance.

— Prête-moi dix francs, lui dit celui-ci ?

— Je ne puis pas, c'est inutile.

— Comment, tu disposes maintenant d'une somme de 135.000 francs et tu me refuses un demi louis... sais-tu que c'est tout simplement infect, ce que tu fais-là ?

A chaque instant, le malheureux Xavier est en butte à des «attaques» de cette nature. On avouera que c'est plus qu'ennuyeux.

III

Le Maire de Sisteron a réuni avant-hier le Conseil en commission plénière et lui a tenu ce langage : « Loin de vous montrer confus ou humiliés de cet emprunt, il faut au contraire en tirer vanité. Payer d'audace, il n'y a que ça, sur-

© VILLE DE SISTERON

tout quand on songe qu'avec cet argent nous allons reconstruire un collège, démolir les tours, demasquer la maison d'un conseiller municipal, etc., etc.

Je suis donc d'avis de dire à la population : « Acclamez-nous, car sans notre patriotique et courageuse initiative, vous n'auriez pas eu d'emprunt et vous auriez eu quand même des impôts.

— Quant à moi, a ajouté le maire, je suis décidé à fêter ce vote comme un heureux évènement !

IV

Le Maire, en effet, jugeant que, lorsqu'elle s'endette, une ville ne saurait trop se réjouir, vient de prendre l'arrêté suivant :

Nous, Maire de Sisteron, conseiller général etc.

Considérant que le fait de contracter un emprunt, qu'il soit de 0.50 centimes ou de 135.000 francs, est toujours une chose heureuse, dont il convient de se féliciter.

ARRETONS

Art. 1. — Une retraite aux flambeaux exécutée par *notre* musique municipale, aura lieu le jeudi 14 juillet à 9 heures du soir, elle exécutera l'air si entrainant et surtout si municipal de *vengué dé piés*.

Art. 2. — Toutes les rues de la Ville seront pavoisées pendant huit jours.

Art. 3. — Des spectacles gratuits auront lieu tous les dimanches au casino. On y jouera *La Poule aux Œufs d'Or*, grande féérie en plusieurs tableaux.

Art. 4. — Les 135.000 francs empruntés seront exposés dans une salle de l'Hôtel de Ville et le soir éclairés à la lumière électrique.

Art. 5. — Ils seront en outre photographiés et chaque contribuable aura droit à une photographie.

Art. 6. — La caisse municipale sera illuminée chaque soir pendant un mois.

Art. 7. — Sur la façade de la Mairie, l'inscription suivante : **Temple de l'économie** sera gravée en lettre d'or dans le plus bref délai.

Art. 8. — Dès l'arrivée de son nouveau chef (le 3e) la musique municipale se fera entendre pendant les séances du Conseil municipal.

Art. 9. — Les conseiller municipaux devront être en habit de gala.

Art. 10. — Notre premier adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Xavier Latil.

Pour copie conforme.

PANURGE.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Mat de Cocagne. — Dans la nuit de Lundi, jour de la foire, à Mardi, les marchands forains stationnés place de l'Hôtel-de-Ville et une douzaine de noctambules attardés ont assisté à un singulier et curieux spectacle. Deux individus complètement nus, gesticulaient au pied du Mât de Cocagne qu'on a laissé planté depuis la fête patronale. Tout à coup, l'un d'eux, orné d'une énorme moustache, embrasse *la bigue* et prend son élan pour grimper, mais hélas, cette tentative est vaine et après quelques enjambées, il retombe lourdement sur le sol. C'est le tour du scond. Celui-ci maigre et effilé monte un peu plus haut, mais essoufflé à moitié du chemin, il est obligé de descendre.

La lune éclairait discrètement le tableau ; la lumière électrique jetait ses plus vives lueurs sur les deux auteurs de cette scène nocturne.

Un léger vent du nord faisait flotter à la cime du mat de cocagne, une écharpe frangée d'or portant cette inscription: *Conseil Général*.

Nos deux acrobates ne se découragent pas ; chacun à son tour, tente des efforts désespérés pour décrocher la bienheureuse écharpe, grimpe, grimpe tant qu'il peut, mais le mat, trop savonné les laisse chaque fois couler à pic. C'est alors que dans un coffret déposé au pied du mat et étiquetté : *Poudre pour jeter aux yeux des électeurs*, l'homme à la moustache énorme puise à pleine mains, frotte désespérément la bigue récalcitrante et tente une nouvelle ascension, mais en ce moment, un nuage épais passe devant la lune, l'électricien chargé de l'éclairage souffle sur la bougie et la place de l'Hôtel-de-Ville se trouve plongée dans une obscurité telle, que les spectateurs de cette lutte émouvante de deux individus dont le costume primitif n'a pas permis de reconnaître l'identité, ont dû, quoique à regret, renoncer à en suivre les péripéties.

Sosthène R...

Décoration. — Nous aprenons avec plaisir qu'a l'occasion du 14 Juilet notre sympathique lieutenant de gendarmerie M. Helden a été fait chevalier de la légion d'honneur. Nous traduisons les sentiments de la population en le félicitant d'avoir obtenu cette récompense due à ses bons services et à ses nombreuses campagnes.

Fête Nationale. — Grâce à l'exiguité du programme et à l'inclémence du temps, la fête nationale n'a pas eu grand entrain. La revue, à laquelle assistaient les fonctionnaires de tout ordre, a été contrariée par la pluie. Les jeux et divertissements divers, dont le mât de cocagne était la pièce principale, ont eu lieu sur la place de la Mairie. Le concert donné au kiosque par les *Touristes des Alpes* avait attiré l'auditoire habituel. La plus franche gaîté enfin n'a cessé de régner, aux divers banquets qui ont eu lieu à cette occasion et notamment à celui du restaurant Lombard. Le feu d'artifice était d'une certaine maigreur, le bal n'a duré que quelques heures, à une heure du matin la place de la Mairie était évacuée

Un Mot de la fin.

Médaille bien gagnée.

Z... porte à la boutonnière un ruban de dimensions exagérées.

— Qu'est-ce que ce ruban que porte Z... ? demande quelqu'un :

— C'est celui de la médaille de la « Société des Sauveteurs »

— Il en fait donc partie ?

Oui. Il y a eu un incendie près de lui et... « il s'est sauvé » !

MARCHE D'AIX

du 13 Juillet 1892.

Bœufs limousins	1 40	à	» »»
Gris	1 30	à	1 35
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 60	à	» »»
Moutons africains	1 25	à	1 30
Réserve —	1 35	à	1 40
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

ETAT CIVIL

Du 8 au 15 Juillet 1892.

NAISSANCES

Estellon Louis-Aimé.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Guindon Laure-Césarine-Hortense 10 mois.

Bernard Victor, 52 ans.

Jean Marie-Félicité, Veuve Dupuy, 66 ans.

Prime à nos Lecteurs

LE PROGRÈS, Journal parisien illustré, est servi **gratuitement** pendant deux mois aux personnes qui enverront, en même temps que leur adresse, 0.35 c. pour les frais, à M. A. Ricard, 150, Faubourg St-Denis, Paris.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — *Circulation à demi place.* — Le public peut se procurer dans toutes les gares des chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P. L. M. des cartes donnant le droit de circuler à demi place *sur les sept réseaux*, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1re classe	2e classe	3e classe
pour 3 mois	180 fr.	135 fr.	90 fr.
pour 6 mois	270 fr.	200 fr.	135 fr.
pour 1 an	360 fr.	270 fr.	180 fr.

Eau de Toilette du Congo.

C'est un produit soigné, de qualité parfaite.
Son principe odorant est un suc végétal,
Hygiénique et pur, doux et médicinal,
Excellent pour le teint, précieux pour la toilette.

Victor Vaissier, créateur du savon du Congo.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 12 Juillet 1892.

Les affaires sont toujours des plus restreintes et les Rentes se retrouvent à quelques centimes près, aux cours de la veille 3 o/o 98.45 ; 4 1/2 106. L'italien est ferme à 89.52.

On côte le crédit Foncier 1102. Cet établissement procèdera le 21 Courant à l'émission des obligations communales à lots destinées à rembourser le solde des emprunts 1860.1875.1881.1886. Les obligations nouvelles participent à 800.000 francs de lots par an, repartis en quatre tirages trimestriels comportant chacun un gros lot de 100.000 frs. Elles coûtent 495 si l'on se libère en titres anciens et 497.50 pour les souscripteurs en espèces ; l'intérêt annuel est de 16 francs.

La Banque de Paris fait 638. La Société Générale s'échange à 466, le crédit Lyonnais à 780.

Les nouvelles obligations Tunisiennes 3 o/o garanties par le gouvernement français sont émises à 476.25, rapportant 15 fr. net d'impot. C'est un placement de 315 o/o supérieur au 3 o/o francais coté actuellement 98.45.

Le comptoir des Fonds Nationnaux consolide ses progrès à 692.50.

Les Chemins Economiques font 422.50.

MARCHE EN BANQUE. — Le courant est de plus en plus favorable sur les Soufres Romains qui viennent d'être admis à la cote officielle et sont recherchés à 235.

Informations Financières. — Le Syndicat à la hausse sur les Parts Fulminite est définitivementconstitué. Le mouvement pourrait donc être encore plus rapide que n'y comptant les détenteurs de Parts Fulminite. On cote en attendant 45 francs.

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron
chez M. Allemand

De Barcelonnette au Mexique

Par Émile CHABRAND.

M. Émile Chabrand vient de faire paraitre, à la librairie Plon, un très intéressant récit de voyage intitulé : *De Barcelonnette au Mexique*, qui nous promène à travers l'Inde, la Birmanie, la Chine, le Japon. les Etats-Unis. L'auteur a fait le tour du monde ; il a su voir, chose rare, et noter ses impressions Son livre plein d'observations piquantes, d'aperçus instructifs, de traits de mœurs curieux et d'anecdotes typiques, est écrit sous une forme élégante et spirituelle, et illustré de quarante dessins exécutés par G. Profit. Signalons notamment le chapitre relatif à la vie laborieuse de nos compatriotes au Mexique et le récit saisissant d'une descente dans le volcan méxicain le Popocateptl, qui a obtenu un si vif succés dans la *Revue hebdomadaire*.

Un vol. in-18. Prix : 4 fr. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs 8 et 10, rue Garancière, Paris.

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

Se vend en paquets de

250 gr., 500 gr., 1 kilo

Exiger sur chaque Paquet la Signature

J. PICOT, Paris

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Conversion des Obligations Communales 1860, 1875 et 1881-86

ÉMISSION DE 500,000 OBLIGATIONS COMMUNALES

Remboursables en 75 ans au plus tard, rapportant 16f par an et participant à 4 tirages par an pour 800,000f de lots.

AVEC FACULTÉ DE LIBÉRATION PAR ANTICIPATION

PRIX D'ÉMISSION : Conversion..... **495** fr. — Souscription en espèces **497** fr. **50** payables 20 fr. en souscrivant — 30 fr. à la répartition et le surplus en 4 versements annuels.

On souscrit le 21 Juillet 1892

A PARIS : Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ; Au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE ; A la SOCIÉTÉ DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ; A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ; A la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ; Au CRÉDIT LYONNAIS ; A la BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS ; Au CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE ; A la COMPAGNIE FONCIÈRE DE FRANCE ; A la BANQUE PARISIENNE ; A la BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS ; A la Chambre syndicale des AGENTS DE CHANGE DE PARIS,

DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez MM. les TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX ; Chez MM. les RECEVEURS PARTICUL. des FINANCES.

OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS CI-DESSUS.

Pour les détails, voir le prospectus ou l'affiche.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du 13 juillet 1892, le tribunal de commerce de Sisteron, a déclaré sur sa requête la dame Alexandrine Bressy, veuve Bon, modiste à Sisteron, en état de liquidation judiciaire.

M. Girard, juge, est nommé juge-commissaire, et M. Giraud, greffier, liquidateur provisoire.

MM les créanciers sont convoqués à se réunir au palais de justice le 26 juillet à 2 heures du soir en la salle d'audience pour examiner la situation et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et du contrôleur.

Ils sont en outre avertis qu'ils peuvent dès maintenant déposer au greffe leurs titres de créance accompagnées d'un bordereau.

Le Greffier du Tribunal,
F. GIRAUD.

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, à Sisteron.
Basses-Alpes.

VENTE
de BIENS de MINEURS

Adjudication fixée au *mercredi dix août* mil huit cent quatre-vingt-douze, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice à Sisteron, à neuf heures du matin.

Immeubles sis à Vilhosc

PREMIER LOT

Terre vague et labour au quartier de Chauvin portée au cadastre sous les numéros 607 et 608 de la section A, d'une contenance cadastrale de trente-sept ares, trente centiares.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

DEUXIEME LOT

Vigne et vague au quartier de Tardou, numéros 291 p., 292 p. de la section C, contenant vingt-six ares, soixante-dix centiares.

Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 francs.

TROISIÈME LOT

Vague et labour au quartier de Corrombes ou Corroubet, numéros 222, 223, 224 de la section A, contenant cinquante-un ares, quatre-vingt centiares.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

QUATRIÈME LOT

Vague et labour au même quartier, numéros 230, 231, 232 section A, contenant quatre - vingt - douze ares, soixante-dix-centiares.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

CINQUIÉME LOT

Labour et vague au quartier de Roussières, numéro 51 de la section B, d'une contenance de 4 ares, 40 centiares.

Mise à prix : Dix francs,
ci. . . . . 10 francs.

SIXIÈME LOT

Vague vigne et labour, au quartier de Roubines, numéros 330, 331, 332, 333 de la section C, d'une contenance de 60 ares, 10 centiares.

Mise à prix : Vingt francs.
ci. . . . . 20 francs

SEPTIEME LOT

Vague et labour au quartier de Lagouret, numéros 339, 340, 341, 342 p. de la section C, d'une contenance de 34 ares, 74 centiares.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

HUITIÉME LOT

Labour au lieu dit le Chateau, numéro 188 de la section C, d'une contenance de 18 ares.

Mise à prix : Cent trente francs,
ci. . . . . 130 francs.

NEUVIÉME LOT

Labour au lieu dit le Château ou Jaychet, numéro 125 de la section C, d'une contenance de 13 ares, 10 centiares.

Mise à prix : 75 francs,
ci. . . . . 75 francs.

DIXIÉME LOT

Labour au lieu dit les Grizes, numéro 639 de la section A, d'une contenance de 17 ares.

Mise à prix : Quarante francs,
ci. . . . . 40 francs.

ONZIÉME LOT

Pré, labour et oseraie, au quartier de la Ribière, numéros 483, 484, 485 de la section C, d'une contenance de 32 ares, 60 centiares.

Mise à prix : Quarante francs,
ci. . . . . 40 francs.

DOUZIÈME LOT

Oseraie, labour et pré, au quartier de la Ribière, numéros 474, 475, 475 bis, 476 de la section C, d'une contenance de 19 ares, 19 centiares.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 francs.

TREIZIÈME LOT

Pré au quartier de la Ribière, numéro 453 de la section C, d'une contenance de 3 ares, 10 centiares.

Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 francs.

QUATORZIÈME LOT

Maison au village, numéro 113 de la section D.

Mise à prix : Dix francs,
ci. . . . . 10 francs.

Immeubles sis à Salignac

QUINZIEME LOT

Petit domaine en nature de labour, vigne et vague, avec bâtiment d'habitation, numéros 17, 18, 23, 24, 20, 22, 21, 29, 30, 14 p., 16 p., 19, de la section C, d'une contenance de trois hectares, 40 ares, 86 centiares.

Mise à prix : Six cents francs,
ci. . . . . 600 francs,

Immeubles sis à Entrepierres

SEIZIEME LOT

Bois taillis, au quartier de l'Adrech, numéro 485 p., de la section C, d'une contenance de 70 ares.

Mise à prix : Quarante francs,
ci. . . . . 40 francs.

DIX-SEPTIEME LOT

Autre parcelle en nature de bois taillis, sise au même quartier.

Mise à prix : Vingt francs,
ci. . . . . 20 francs.

Ces immeubles dépendent de la succession de Figuière Martin-Théophile, en son vivant propriétaire domicilié à Salignac, où il est décédé. Ils a partiennent aux mineurs : 1° Figuière Antonia-Eugénie ; 2° Figuière Louis-Marie-Eugène, sous la tutelle de Paret Louis, propriétaire, domicilié à Entreplerre.

La vente en a été ordonnée par le tribunal de Sisteron.

Ils seront vendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron.

Sisteron, le 15 juillet 1892.

L'avoué chargé de la vente :
GASTON BEINET.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-douze. Folio, . Case . Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

Signé : ALLEMAND.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à grenoble, qui répondra gratis et franco par courier et enverra les indications demandées.

A VENDRE
A L'AMIABLE

1° MAISON
A trois Étages, Café au rez-de-chaussée, sise rue Saunerie

2° PROPRIÉTÉ
Complantée en Vignes et Amandiers, située à Entraix.

S'adresser à M. Garcin, à la Motte-du-Caire.

A VENDRE
UN BILLARD EN BON ÉTAT
S'adresser au bureau du Journal

Plus d'animaux rongeurs

POUDRE AFRICAINE

Destruction complète des Rats, Souris, Taupes, Mulots et Lapins, garantie sans danger pour les personnes, Animaux domestiques et Basses-Cours.

En vente chez les droguistes et principaux épiciers.

P. ANDRIEU
INVENTEUR
28, Rue du Baignoir, 28,
MARSEILLE
Exiger la signature.

A la Vrai Fleur de Pyrèthre de Sibérie
Insecticide garantie sans mélange
destruction de tous les insectes
Nuisibles à l'Homme et aux Animaux Domestiques, aux Plantes, Arbres Fruitiers et Animaux de Basse-Cour.

Vrai Préservatif des Lainages

P. ANDRIEU
DÉPOSITAIRE
MARSEILLE
28, Rue du Baignoir, 28.

PILULES OCO
Dépuratives et Purgatives
Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.
LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.
Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boite
DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies
Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60

HOTEL DES TROIS ROIS
RUE SAUNERIE
tenu par Henri BONNET

Cet Hôtel entièrement réparé à neuf se recommande à MM. les Voyageurs.

On sert à la Carte et à Prix Fixe.
Vastes Remises, Vastes Ecuries.

29me ANNÉE
LE RAILWAY
(Paraissant tous les samedis)
HORAIRE SYNOPTIQUE
DES CHEMINS DE FER
P.-L.-M., MIDI
ITALIENS
Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux et Maritimes
Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse
Par **F. APPY**
Conducteur des Ponts et Chaussées et du contrôle des Chemins de Fer en congé.
Honoré d'une médaille de vermeil à l'Exposition Industrielle d'Avignon en 1891, et d'une médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Publicité de Paris 1891.
Direction et Administration :
36, Boulevard du Pont-Neuf, Nice
CORRESPONDANT : A PARIS, LYON, MARSEILLE, GENÈVE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, GRENOBLE, GÊNES, FLORENCE, ROME, NAPLES, PALERME.
EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, et chez M. ASTIER FILS, Libraire à Sisteron.

Une Lacune Comblée
ASTIER FILS
Librairie-Papeterie-Reliure

M. **Astier Fils** a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de créer à Sisteron un ATELIER COMPLET DE RELIURE dont l'outillage perfectionné lui permettra de livrer, bien, rapidement, et à des prix modérés, les commandes qu'on voudra bien lui confier.

MUSÉE des FAMILLES
Edition populaire illustrée
Sommaire du N° 28 — 14 Juillet 1892.

Edelweiss, par Fred. Dillaye. — *Izernore en-Bugey*, par Ed. Millet. — *Science en famille*, par Louis Balthazard. — *Histoires de mon Village : Les Enfants de Grand Pierre*, par Eug. Muller. — *L'Œil droit de Jean Ziskra* par. G. Grand. — *L'Ami du Foyer*. — *Concours*. — *Mosaïque*.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

Histoire de France
par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histtoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et a mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE SUBLIMIOR DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI

PRIX D'HONNEUR — 80 MÉDAILLES

vous voulez un beau

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY Agt-Cl. des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* CREMEINE coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE : 25 kilos = 16 francs (mandat-poste), 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr. — 8 francs contre mandat-poste adressés à

ROQUES & Cie Gros et Détail — 75, RUE WAGRAM, 75 — AU MANS (SARTHE)

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fab. : 26, Rue Etienne-Marcel (ci-devant 92, Bd Sébastopol) Paris

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON DÉSINFECTANT COUDRON BORATÉ

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommez ce journal

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

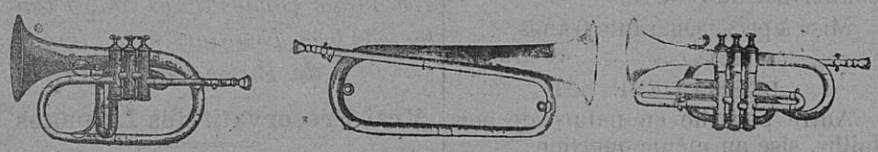

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXCTEMENT UN LITRE

0 fr. 30 LE LITRE

Eau Minérale Naturelle de Vals (*Ardèche*). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).* *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.* 70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ETAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON